



Philip Morris dépose 8 plaintes contre des sites Internet

Rubrique : actualités - Date : mardi 24 septembre 2002

Le géant américain du tabac, Philip Morris, a déposé huit plaintes devant la justice fédérale contre des exploitants de sites Internet qu'il accuse de vendre illégalement ses cigarettes.

Le fabricant soutient que les accusés ont détourné ses marques pour attirer les internautes sur leurs pages et que les sites Internet en question se sont livrés à la vente de cigarettes qu'ils importaient en toute illégalité. AFP